RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Le ministre de l'Éducation nationale, la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;
Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;
Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants ;
Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;
Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane ;
Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;
Vu l'arrêté du 21 juillet 2021 portant création de la mention Rugby à XV du BPJEPS, spécialité Éducateur sportif ;
Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 27 août 2026 ;

ARRÊTE

Article 1er. - Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Éducateur sportif mention Rugby à XV est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom
BP4ARA260963	Monsieur	ARBUES	Matteo
BP4ARA260964	Monsieur	BADIER	Victor
BP4ARA260965	Monsieur	BOURG	Mathéo
BP4ARA260966	Madame	CHIZAT	Melanie
BP4ARA260967	Monsieur	COULIBALY--LESPINAT	Sacha
BP4ARA260968	Monsieur	DE LA TORRE-CAPITAN	Diego
BP4ARA260969	Monsieur	DUMARCHE	Ferreol
BP4ARA260970	Monsieur	FAYE	Mathis
BP4ARA260971	Monsieur	GUENARD	Quentin
BP4ARA260972	Monsieur	LAFFONT	Tristan
BP4ARA260973	Monsieur	LEON	Sacha
BP4ARA260974	Monsieur	LEVEQUE	Romain
BP4ARA260975	Monsieur	MAIRE	Adrien
BP4ARA260976	Monsieur	MARRON	Rémy
BP4ARA260977	Monsieur	MONTAGNE	Enzo
BP4ARA260978	Madame	PATOULLIARD--BAILLY	Swany
BP4ARA260979	Monsieur	RAYMOND	Grégory

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

BP4ARA260980	Monsieur	SOUQUIERES	Lucas
BP4ARA260981	Monsieur	SZESTAK	Robin
BP4ARA260982	Monsieur	TOURNIAIRE	Alexi
BP4ARA260983	Monsieur	VAISSIE	Evan
BP4ARA260984	Monsieur	WENDT	Filitikakaitakatuu

Article 2. - La rectrice de région académique Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 27/08/2026

Pour la Rectrice de région académique, et par délégation,
Le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Bruno FEUTRIER